



Les Amis d'Annai Velanganni Orphanage

A.A.V.O

Parrainages d'enfants en Inde

## **Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Vendredi 3 Mai 2019**

Etaient présents : Yves BENOIT, Joseph DUBOEUF, Michèle DUBOEUF, Marie FELTRIN, Yves LOUAGE, Micheline REZZE.

Absents excusés : Remi FLASSAYER, Adeline LYONNET, Périne ASTICH-BARRE, Arlette WOJCIECHOWSKI.

### **1 - Compte rendu des séjours à Pondichéry de Marie Feltrin et d'Yves Louage**

Marie Feltrin fait un point sur la situation des enfants. Globalement la situation est satisfaisante. La scolarité s'est bien déroulée pour tous. Vanisha et Jancy ont été reçues à leur brevet. Maharani a été reçue à son Bac et s'oriente vers une licence en droit

Cinq nouveaux enfants ont été admis, dont un frère et une sœur.

Un suivi médical continue à être assuré bénévolement par un médecin, une dentiste et un ophtalmologiste.

Au plan du personnel, l'équipe de cuisine a été modifiée car Carine avait du mal à s'intégrer à l'équipe. Elle est affectée au ménage mais n'est pas remplacée.

Devi, de son côté, a été sélectionnée pour suivre une formation de quelques jours à Bangalore, avec d'autres directeurs d'établissements.

Au niveau des bâtiments, le « Store room » (réserve alimentaire) a été complètement rénové grâce à un don spécifique. Devi a formé l'une des cuisinières à la gestion des stocks sur ordinateur.

La situation du Comité Indien est sans doute le point le plus préoccupant actuellement. L'actuelle Présidente va certainement rentrer en France définitivement. Il est très difficile de trouver des candidats car l'engagement désintéressé n'est pas dans la culture indienne. Il serait pourtant très important que Devi puisse s'appuyer sur un Comité solide et présent.

### **2 - Compte de l'orphelinat pour l'exercice 2018/2019**

Après les ajustements effectués au cours d'une réunion avec l'expert-comptable au mois de Février dernier, le système comptable a très bien fonctionné pour la clôture de l'exercice 2017/2018.

Le budget total de fonctionnement s'est élevé à 5 679 296,25 roupies, soit environ 71 000 €. Il est en très légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Le budget de l'orphelinat est financé à 94 % par AAVO France et à 6 % par l'association Enfants de l'Univers.

Faute d'accueil d'enfants français durant cet exercice, il n'y a pas eu de financement du Consulat de France.

Nous n'avons aucun financement du gouvernement de Pondichéry.

L'orphelinat reçoit quelques dons locaux, mais le plus souvent en nature (sous forme de repas ou de goûter par exemple).

La part la plus importante des dépenses est représentée par les frais d'éducation (26,69%) puis l'alimentation (22,41%) et les salaires (19,39%). Le reste : frais administratifs, services généraux, entretien, représentent les 31,50% restants.

### **3 - Politique d'évolution des salaires**

Pour l'évolution des salaires, il est convenu de suivre le taux d'inflation en Inde. Pour le moment, nous renonçons à faire évoluer les salaires selon d'autres critères. Par contre le démarche de Devi pour procéder à une évaluation annuelle de chaque salarié est intéressante et doit être poursuivie.

### **4 - Volontariat à Pondichéry, comment reprendre l'initiative ?**

La procédure de demande de visa de travail avec option volontariat est très complexe à mettre en place. Elle est exclue pour des séjours courts. Par ailleurs, dans le climat de contrôles incessants de la part des autorités indiennes que subit Devi, il semble qu'elle ne souhaite pas trop, pour le moment, la présence de volontaires, particulièrement s'il s'agit de garçons. A l'occasion, il serait bon d'interroger Devi sur sa position.

### **5 - Information sur le Bus de l'orphelinat**

Le bus actuellement possédé par l'orphelinat ne correspond plus aux normes de sécurité assez strictes imposées par les autorités indiennes en matière de transport d'enfants. Par ailleurs il doit subir chaque année des travaux d'entretien coûteux. Devi a donc proposé de le vendre, sans en acheter un autre. Pour le moment, elle peut utiliser des véhicules de location. Yves Louage a demandé à Devi de faire le compte de ces frais durant une année et de voir quelle décision prendre sur la base de ce bilan.

### **6 - Préparation de notre prochaine Assemblée Générale**

Il serait souhaitable de pouvoir coopter de nouveaux membres au Conseil d'administration afin d'assurer un renouvellement de l'équipe. Quelques noms sont évoqués qui pourraient être sollicités pour entrer au Conseil d'Administration.

### **7 - Compte de l'association AAVO (France) Validation du document à présenter à la prochaine Assemblée Générale.**

La présentation du compte d'exploitation 2018 n'était pas claire en ce qui concerne le virement effectué sur le Livret A de l'association. Yves Louage propose la modification ci-jointe.

### **8 - Célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'orphelinat (2021), en France, en Inde.**

Le Conseil d'Administration retient l'idée de marquer le quarantième anniversaire de la création de l'orphelinat par une manifestation particulière. L'objectif serait double : fêter cet anniversaire avec les parrains, marraines et amis de l'orphelinat et aussi être un temps de communication.

La salle pourrait être la même qu'en 2011 : la MAS de Paris 13<sup>ème</sup>, avec un buffet indien. Reste à trouver des idées pour l'animation (Musique, danse, ...)

### **9 - Questions diverses**

Yves Louage informe le Conseil d'Administration qu'il souhaiterait se fixer cette date du 40<sup>ème</sup> anniversaire pour passer le relais de la présidence de l'association qu'il aura exercé ainsi durant 15 ans.